



VON GRAFFENRIED
TREUHAND

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale des membres de

ASSOCIATION WOMEN'S HOPE INTERNATIONAL

BERNE

pour l'exercice arrêté
au 31 décembre 2024

Berne, le 28 Février 2025 (0/0/1)



VONGRAFFENRIED TREUHAND

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de Women's Hope International, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (le bilan, le compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie et l'annexe) de Women's Hope International pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Selon la Swiss GAAP RPC, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'auditeur.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC aux exigences légales et aux statuts incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Berne, le 28 Février 2025 sct/stn

Von Graffenried AG Treuhand

Michel Zumwald
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Toni Schlegel
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes:

Comptes annuels (le bilan, le compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie et l'annexe)

Bilan au 31 décembre 2024

	31.12.2024		31.12.2023	
	CHF	%	CHF	%
ACTIFS				
Comptes CHF	1'773'738	97.3%	1'410'072	94.1%
Compte EUR	27'042	1.5%	53'708	3.6%
Compte USD	6'801	0.4%	11'734	0.8%
Créances	1'540	0.1%	773	0.1%
Comptes de régularisation actifs	2'054	0.1%	2'046	0.1%
ACTIFS CIRCULANTS	1'811'175	99.3%	1'478'333	98.7%
Immobilisations financières	12'552	0.7%	12'547	0.8%
Fortune incorporelle	1	0.0%	7'048	0.5%
ACTIFS IMMOBILISÉS	12'553	0.7%	19'595	1.3%
TOTAL ACTIFS	1'823'728	100.0%	1'497'928	100.0%
PASSIFS				
Dettes résultant de livraisons/prestations	9'820	0.5%	2'722	0.2%
Dettes d'assurances sociales	918	0.1%	831	0.1%
Comptes de régularisation passifs	109'909	6.0%	84'057	5.6%
CAPITAL ÉTRANGER À COURT TERME	120'647	6.6%	87'610	5.8%
Fonds Pays	547'329	30.0%	473'418	31.6%
Fonds Thèmes	11'368	0.6%	0	0.0%
Fond DDC	0	0.0%	17'000	1.1%
CAPITAL DE FONDS AFFECTÉS	558'697	30.6%	490'418	32.7%
TOTAL DU CAPITAL DE L'ORGANSIATION	1'144'384	62.7%	919'900	61.4%
TOTAL PASSIFS	1'823'728	100.0%	1'497'928	100.0%

Compte d'exploitation 1.1.-31.12.2024



	1.1.2024 - 31.12.2024		1.1.2023 - 31.12.2023	
	CHF	%	CHF	%
PRODUITS				
Dons de personnes physiques	373'538	12.7%	409'357	14.6%
Dons de personnes morales	1'062'333	36.0%	978'917	34.8%
Contributions des Églises	96'562	3.3%	136'092	4.8%
Contributions des pouvoirs publics	1'397'050	47.3%	1'273'260	45.2%
dont DDC (affectés)	635'000		635'000	
Total dons et contributions	2'929'483	99.2%	2'797'626	99.4%
<i>dont à affectation spéciale</i>	<i>2'345'410</i>		<i>2'138'925</i>	
Autres produits	22'372	0.8%	17'563	0.6%
TOTAL PRODUITS	2'951'855	100.0%	2'815'189	100.0%
CHARGES				
Projets à l'étranger	2'277'131	85.6%	1'929'538	83.1%
Projets Suisse	77'801	2.9%	63'686	2.7%
Recherche de fonds	208'647	7.8%	216'758	9.3%
Administration	97'913	3.7%	112'739	4.9%
TOTAL CHARGES	2'661'492	100.0%	2'322'721	100.0%
Résultat intermédiaire 1	290'363		492'468	
Produits financiers	3'125		0	
Charges financières	-725		-5'754	
Résultat annuel avant résultat des fonds	292'763		486'715	
Attribution fonds à affectation spéciale	-2'345'410		-2'138'925	
Prélèvement fonds à affectation spéciale	2'277'131		1'913'439	
Résultat des fonds	-68'279		-225'487	
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	224'484		261'228	
Augmentation/prélèvement capital de l'organisation	-224'484		-261'228	
Total variation du capital de l'organisation	-224'484		-261'228	
	0		0	

Décompte relatif à la variation du capital 2024

Fonds (montants en CHF)	Solde initial	Attributions	Utilisation	Solde final
Fonds pays	473'418	1'699'042	-1'625'131	547'329
Éthiopie	143'593	519'748	-516'914	146'426
Tchad	98'346	616'825	-483'360	231'811
Afghanistan	58'067	202'019	-236'561	23'525
Bangladesh	173'412	360'450	-388'295	145'567
Fonds thématiques	-	11'368	-	11'368
Opérations	-	5'398	-	5'398
Sages-femmes	-	3'973	-	3'973
SGBV	-	1'998	-	1'998
Fonds DDC	17'000	635'000	-652'000	0
Total fonds	490'418	2'345'410	-2'277'131	558'697
Capital libre généré	919'900		224'484	1'144'384
Résultat annuel		224'484	-224'484	-
Capital de l'organisation	919'900	224'484	-	1'144'384

Décompte relatif à la variation du capital 2023

Fonds (montants en CHF)	Solde initial	Attributions	Utilisation	Solde final
Fonds pays	264'931	1'488'024	-1'279'537	473'418
Éthiopie	91'250	476'345	-424'002	143'593
Tchad	53'458	408'547	-363'658	98'346
Afghanistan	38'703	204'618	-185'254	58'067
Bangladesh	81'521	398'514	-306'623	173'412
Fonds thématiques	-	15'902	-15'902	-
Opérations	-	6'569	-6'569	-
Sages-femmes	-	7'169	-7'169	-
SGBV	-	2'164	-2'164	-
Fonds DDC	-	635'000	-618'000	17'000
Total fonds	264'931	2'138'925	-1'913'439	490'418
Capital libre généré	658'672	-	261'228	919'900
Résultat annuel	-	261'228	-261'228	-
Capital de l'organisation	658'672	261'228	-	919'900

Annexe aux comptes annuels 2024

Principes comptables

Les comptes annuels 2024 ont été établis conformément aux recommandations professionnelles relatives à la présentation des comptes des organisations à but non lucratif selon Swiss GAAP RPC (RPC de base et RPC 21) et aux directives de ZEWO. Ils sont conformes au Code des obligations suisse ainsi qu'aux dispositions des statuts de l'association.

L'exercice comptable correspond à l'année civile. Les charges sont réparties en trois catégories : charges de projet (nationales et internationales), charges de recherche de fonds et charges administratives.

La partie auditée des comptes annuels comprend le bilan, le compte d'exploitation, le compte de variation des capitaux et l'annexe aux comptes annuels. Les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière et des résultats de Women's Hope International.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

La comptabilité est tenue en francs suisses. Les actifs en devises étrangères sont ajustés au cours de clôture des devises à la date de clôture du bilan (cours moyen de l'Administration fédérale des contributions). En principe, les transactions sont converties au taux de change en vigueur le jour de l'opération. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique.

Liquidités

Cette position comprend les comptes PostFinance et bancaires, évalués à leur valeur nominale ; les devises étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan :

Monnaie	31.12.2024	31.12.2023
EURO	0.9411	0.9321
USD	0.9063	0.8416

Créances et actifs transitoires

Les créances à court terme concernent des avoirs relatifs à l'impôt anticipé. Ces avoirs sont réclamés dans le délai légal auprès de l'Administration fédérale des contributions, Département de l'impôt anticipé. Un avoir relatif aux frais supplémentaires de loyer est également inclus et sera versé en février 2025. Les actifs transitoires concernent une cotisation déjà payée pour une affiliation en 2025.

Les immobilisations financières

Cette position comprend le compte de garantie de loyer pour les bureaux situés à la Looslistrasse 15 à Berne.

Actifs incorporels

Cette position comprend le logiciel de gestion des dons et de comptabilité nécessaire à l'exploitation. L'évaluation se fait à la valeur d'acquisition, déduction faite d'un amortissement

linéaire, le logiciel étant amorti dans un délai de 4 ans. Dans les comptes annuels 2024, le dernier amortissement a été effectué, ramenant la valeur résiduelle à 1.00 franc.

Dettes et comptes de passifs transitoires

Cette position comprend des coûts qui concernent tous les comptes annuels de 2024 et qui n'ont été payés qu'en janvier, voire en février 2025, sont encore comptabilisés ici. Il s'agit notamment des dépenses directes liées aux projets en raison de missions de terrain effectuées en fin d'année, des frais d'accompagnement de l'alliance ainsi que des frais d'envoi.

Les comptes des passifs transitoires comprennent la régularisation de la sous-location déjà reçue en décembre 2024 ; ainsi que les factures finales de la caisse de compensation et de l'assurance sociale (LAA et assurances pertes de gain). De plus, les soldes de congés payés au 31.12.2024 ont été évalués et provisionnés. En outre, passifs transitoires pour les projets envers nos partenaires étrangers sont également inclus.

Capital des fonds 2024 en CHF

Cette position concerne les fonds issus de dons dont l'utilisation est restreinte par les donateurs ainsi que par les autorités publiques. Les variations ont été effectuées conformément aux règles de ZEWO et sont visibles dans les variations des fonds du compte d'exploitation ainsi que dans le compte de variation des capitaux.

Le montant du fonds thématique de l'année 2024 sera utilisé au cours de l'année 2025 pour des projets nouvellement lancés conformément à son objectif.

Capital d'organisation

Cette position contient exclusivement le capital libre généré. Voir également le compte de variation des capitaux. La nouvelle augmentation du capital de l'organisation est nécessaire pour respecter la norme ZEWO n° 11.

Explications sur le bilan

Tableau des immobilisations en CHF		2024		2023
		IT-Logiciel		IT-Logiciel
Valeur comptable 01.01.		7'047		14'095
Valeur d'acquisition 01.01.		28'190		28'190
Entrées / sorties		0		0
Valeur d'acquisition 31.12.		28'190		28'190
Correction de valeur 01.01.		21'143		14'095
Amortissement		7'046		7'047
Amortissement 31.12.		28'189		21'143
Valeur compt. nette 31.12		1		7'047

Explications sur le compte de résultats

Contributions des pouvoirs publics (en CHF)

	2024	2023
Cantons	449'550	345'260
Communes et villes	312'500	293'000
Contribution au programme de la DDC	635'000	635'000
Total	1'397'050	1'273'260

Répartition des coûts par domaine (en CHF)

	Coûts directs des projets	Frais de personnel	Frais généraux	Amortissement	Total
Projets à l'étranger	1'972'005	272'802	32'324		2'277'131
Projets Suisse	10'729	59'730	7'342		77'801
Recherche de fonds	10'321	171'681	26'645		208'647
Administration	6'993	71'567	12'307	7'046	97'913
Total	2'000'049	575'779	78'618	7'046	2'661'492

Les coûts ont été calculés selon la méthode ZEWO.

Personnel

Au 31.12.2024, 13 personnes, représentant un équivalent temps plein (ETP) de 9.40 (l'année précédente, 12 personnes, ETP 8.65), étaient employées par Women's Hope dans le cadre de relations de travail ordinaires et réglementées par contrat. Une de ces personnes était employée dans la direction générale avec un salaire annuel conforme aux standards du secteur.

Affectations bénévoles

En 2024, il n'y a eu que le soutien ponctuel de deux bénévoles, pour un total maximum de 10 heures.

Organes de direction

Tous les membres du Comité travaillent bénévolement et ne perçoivent pas de primes de présence. Le nombre d'heures de travail des membres du comité pour l'année 2024 s'est élevé à un peu plus de 100 heures. Le changement d'un membre du Comité (départ d'un membre et arrivée d'un nouveau membre) n'a pas eu d'impact significatif sur le nombre total d'heures effectuées.

Prévoyance professionnelle

Depuis le 1er janvier 2021, les employé·e·s de Women's Hope International sont assuré·es contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès dans le cadre d'un contrat d'affiliation avec la Fondation Abendrot à Bâle. Il s'agit d'un plan à cotisations définies, dans lequel l'employeur et l'employé·e versent des cotisations fixes.

À la date du bilan, Women's Hope International ne tire aucun avantage économique supplémentaire de cet accord d'affiliation et n'avait aucune obligation en suspens au 31 décembre 2024.

Obligations résultant du contrat de location

Un contrat de location est en place pour les locaux de bureau. Le 1er février 2023, le bail a été renouvelé pour une durée fixe de cinq ans, soit jusqu'au 31 janvier 2028. À la date du bilan, la durée restante du contrat est de trois ans et un mois.

Le loyer total pour la période restante (du 1er janvier 2025 au 31 janvier 2028) s'élève à CHF 79'772.00.

Informations sur le tableau des flux de trésorerie

Conformément aux Swiss GAAP RPC, l'établissement d'un tableau des flux de trésorerie n'est pas obligatoire pour les petites organisations à but non lucratif (RPC 21/16).

Événements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement postérieur à la date du bilan n'est survenu qui pourrait compromettre la continuité de l'association.